

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 17 novembre à 19 heures au lundi 19 novembre à 9 heures : Pharmacie Saint-Martin à Courpière.

Tél. : 04.73.53.10.66.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre 2012 : Cabinet Thoury-Berry
Tél. : 06.28.32.35.26.

AMBULANCES : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS :

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

MISSION LOCALE :

Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute la journée, à partir de septembre (bureau n° 2). ☎ 04 73 80 49 69. ou 06.70.43.22.53.
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h,
jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Permanences : (pendant période scolaire)

Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94).
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux.

Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 42/2012 Semaine du 15 novembre 2012 au 22 novembre 2012

● OPERATION « HABITER AUTREMENT LES CENTRES-BOURGS » (Parc Naturel Régional Livradois-Forez - Conseil Général 63 - Commune de Courpière - Communauté de Communes du Pays de Courpière)

Du 14 au 20 novembre 2012, Pixel investit la Place de la Victoire.

Les artistes transformeront la place au fil des jours. La place devient ainsi le temps d'une semaine, un lieu d'échanges et de convivialité pour projeter le devenir de Courpière.

L'équipe fabrique, construit, invente et souhaite la faire avec vous.

Si vous voulez les rejoindre, donner un coup de main, n'hésitez pas. Ils vous attendent tous les jours :

Le matin pour le petit-déjeuner, autour d'un café, d'un thé ou d'un chocolat chaud dans la journée, le soir autour d'une soupe et d'un vin chaud.

Un temps fort est prévu le samedi soir à partir de 18h, vous pourrez également les retrouver le jour de la foire Saint-Martin.

● BIBLIOTHEQUE

« SEANCE DE DEDICACES »

La bibliothèque reçoit Yveline GIMBERT, auteure auvergnate de nombreux romans
(L'œil du loup, Le crépuscule du loup, La méprise...)

Samedi 17 novembre de 10h00 à 12h00.



CONTES DE NOEL

Avec les conteurs de l'ABLF

Samedi 8 décembre 2012 à 10h30 - Bibliothèque municipale



Enfants à partir de 4 ans - Gratuit sur inscription

Renseignements au 04.73.51.29.55.

● FOIRE DE LA SAINT-MARTIN



MARDI 20 NOVEMBRE 2012

**A partir de 8h30, en centre-bourg
avec animation musicale du Club d'Accordéon de
Courpière.**

Stationnement interdit

le mardi 20 novembre 2012 de 5h00 à 14h00

Rue du 14 Juillet - Place de la Libération -
Place Cité Administrative - Avenue de la Gare -
Boulevard Gambetta - Avenue de Thiers -
Boulevard Vercingétorix - Place de la Victoire



**Attention : circulation interdite dans la zone de foire de
8h30 à 13h00.**

**(Information : à l'occasion de la Foire, l'ensemble des services municipaux
et l'Espace Couzon-Coubertin seront fermés la matinée du mardi 20 novembre 2012).**

● ASSOCIATION « COURPIERE RENAISSANCE »

Malgré la modestie de ses parents Marie-Hélène notre présidente et Louis PIREYRE, auteurs du film « LE PAYS DE COURPIERE » que nous découvrons actuellement sur notre territoire, nous venons d'apprendre par les médias que notre compatriote Emmanuelle PIREYRE venait d'être honorée du prix MEDICIS 2012 avec son roman « FEERIE GENERALE » (l'olivier). C'est au premier tour et par huit voix sur dix qu'elle a été choisie.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à la récipiendaire, lui souhaitons bonne route pour sa carrière d'écrivain, et faisons le vœu de mieux connaître EMMANUELLE lors d'une éventuelle dédicace en notre ville.

Infos Municipales

● SUR L'AGENDA DU MAIRE



Jeudi 15 novembre 2012 :

- Rendez-vous au Conseil Général
- Réception administrés
- Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Courpière

Lundi 19 novembre 2012 :

- Réunion à la Communauté de Communes du Pays de Courpière
- Réception des administrés

Mardi 20 novembre 2012 :

- Foire Saint-Martin
- Réunion à la Maison du Parc

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin

André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi

Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30

Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi

Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : sur rendez-vous.

De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de : - Charlotte SERCY née le 2 novembre 2012.

Toutes nos condoléances à la famille de : - Ginette LOMBARDY veuve DESCLAVELIERE décédée le 7 novembre 2012.

● URGENT, RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Il reste des places disponibles pour la **formation sur les défibrillateurs** sur les créneaux suivants : **Samedi 17 novembre 2012 - Lundi 19 novembre 2012 - Mardi 20 novembre 2012 - Mercredi 21 novembre 2012 - Jeudi 22 novembre 2012.**

Si vous êtes intéressés, contacter Isabelle HUBERT en mairie au 04.73.53.01.21.

● AVIS A LA POPULATION

Le Comité de bassin Loire-Bretagne lance une consultation sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la **révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne (SDAGE).**

Jusqu'au 30 avril 2013, répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr au questionnaire du bassin Loire-Bretagne.

La consultation vise à recueillir toutes observations et propositions sur :

- les grands enjeux auxquels le Sdage Loire-Bretagne qui sera adopté d'ici la fin 2015 devra répondre pour progresser vers le bon état des eaux et des milieux aquatiques,
- le programme et le calendrier de travail pour la révision du Sdage.

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

La Communauté de Communes se dote d'un nouveau site internet !

Depuis le 17 septembre 2012, la Communauté de Communes a mis un nouveau site qui vous permettra de retrouver en ligne toute son actualité en toute simplicité.

4 onglets :

- **Entreprendre** : qui s'adresse aux entreprises et porteurs de projets.
- **Découvrir** : qui s'adresse aux curieux et aux touristes.
- **Vivre** : qui s'adresse aux habitants qui retrouveront ici toute l'information sur les services gérés par la CCPC (écoles, accueil de loisirs, déchets ménagers, SPANC...)
- **Communauté de Communes** : pour tout connaître sur la communauté d'un point de vue institutionnel.

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques pour le faire évoluer. www.pays-courpiere.fr

Et prochainement un nouveau site pour l'office de tourisme !!!

Forum transport scolaire

Retrouvez également l'adresse du forum « parents » pour tous ceux qui veulent covoiturer ou mettre en place un pédibus (système de ramassage scolaire à pied géré par les parents).

<http://chemin-ecole.lebonforum.com/>

Infos Associatives

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

EXPOSITION DE PEINTURE

Patricia IGONIN vous présente « MELI-MELO CLASSIQUE & CONTEMPORAIN »

Jusqu'au 29 novembre 2012

Office de Tourisme du Pays de Courpière - Tél. : 04.73.51.20.27.

Horaires d'ouverture de la structure.

● CINEMA REX

« SKYFALL » Royaume-Uni 2012.

Genre : action, espionnage. Film de Sam Mendes avec : Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem...
Durée : 2h23..

« KIRIKOU LES HOMMES ET LES FEMMES » France 2012.

Genre : film d'animation tout public. Film de Michel Ocelot.
Durée : 1h28.

Séances :

Vendredi 16 novembre à 20h30
Samedi 17 novembre à 20h30

Séances :

Samedi 17 novembre à 14h00
Dimanche 18 novembre à 17h30

● ARPEIC

L'ARPEIC (Association des Représentants de Parents d'Elèves Indépendants de Courpière) vous informe que sa Bourse aux jouets annuelle aura lieu le samedi 17 novembre à l'Espace Couzon-Coubertin de 10h à 18h pour le public et à partir de 7h30 pour les exposants. Sur réservation au 07.78.40.53.43.

● PETANQUE DU FOIRAIL

LOTO
18 NOVEMBRE 2012 A 14 HEURES
SALLE D'ANIMATION A COURPIERE

Organisé par la Pétanque du Foirail.

- 1 TV écran plat 102 cm
- 1 sèche-linge
- 1 lave-linge
- 1 GPS Garmin Europe
- 1 four micro-ondes
- 1 console Wii + 2 jeux
- Et de nombreux autres lots

Buvette - Pâtisseries



Venez nombreux !!

● LES AINES DE LA DORE

Dimanche 18 novembre à 14h30
Espace Couzon-Coubertin

GRAND THE DANSANT
AVEC SEBASTIEN CHAZELLE

Entrée : 9 €

Réservations au 04.73.53.18.83 ou 04.73.51.24.93.

Organisé par les Aînés de la Dore.

A savoir : Les Aînés de la Dore organisent le dimanche 17 février 2013, un super loto à la salle d'animation.

Le Président PASQUET

● LES CAMPARO

Dimanche 18 novembre

Randonnée à Olliergues : 10 km

Rendez-vous à 13h30, place de la mairie à Courpière pour départ en voiture.

Andrée ESCRIVA

● RESTOS DU CŒUR DE COURPIERE

Pour la campagne 2012 - 2013, l'accueil et les distributions restent fixés au mardi et vendredi de 15h à 17h au local, 52 avenue de la Gare et commenceront mardi 4 décembre 2012. Mais auparavant les bénéficiaires devront se faire inscrire au local de 15h à 17h, l'un des jours suivants : **mardi 20, mardi 27, vendredi 23, vendredi 30 novembre.** Pour ce faire, bien apporter les pièces attestant de la situation familiale et financière ainsi que les certificats de scolarité des enfants. Les photocopies n'étant pas acceptées, les documents originaux seront restitués à l'issue de l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au 04.73.53.18.15 ou 04.73.53.05.46 aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus.

L'équipe des Restos

● ART, CULTURE ET PATRIMOINE

A.C.P. présente une exceptionnelle soirée théâtre-musicale

MERCREDI 21 NOVEMBRE à 20h30

Espace Couzon-Coubertin

« GLOIRE A ?... »

Par le Lazzi Serpolet Théâtre & le théâtre des 33

Les origines du spectacle remontent à une mise en scène d'Hervé MARCILLAT qui présentait une conversation de soldats victimes de guerre. S'y est ajoutée l'expérience musicale de Sylvain MARGARIT au sein d'une fanfare lors des cérémonies du 11 novembre.

De là est venue l'idée d'un spectacle exploitant des souvenirs de guerres au travers des voix de ceux dont on commémore la mémoire.

Nous sommes le 11 novembre. La fanfare joue sur la place... Tout à coup, depuis le monument, une voix s'élève : celle du « Poilu municipal » qui a connu les tranchées, le froid, la faim, la peur, la boue, le sang, la fureur et le bruit des mitrailles de Verdun.

D'une génération à l'autre, les comédiens vont nous conduire alors jusqu'aux années de l'occupation nazie et de la Résistance et jusqu'à l'horreur des tranchées. Dans un tourbillon de mots et de musiques vont émerger les doutes, les engagements, les découragements, l'héroïsme discret des combattants dont on célèbre la mémoire une fois par an. Mais est-ce bien conforme à la vérité du « Poilu municipal »?

Voilà une soirée théâtre-musicale originale de grande qualité présentée à l'invitation d'A.C.P. par le Lazzi Serpolet Théâtre et le Théâtre des 33, de remarquables professionnels (450 représentations en 22 ans !) qui ont bien voulu accepter de se produire à Courpière. INOUBLIABLE ! A ne pas manquer.

Entrée : 8 € (5 € pour scolaires et étudiants).

● BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE

La collecte nationale de la BANQUE ALIMENTAIRE aura lieu le **vendredi 23 novembre après-midi et le samedi 24 novembre 2012 toute la journée.**

La Banque Alimentaire Auvergne est une organisation qui lutte contre la faim. Elle couvre l'ensemble de la région Auvergne et invite les Courpiérois à participer en masse à un geste de solidarité.

Nous ne doutons pas que chacun aura à cœur de se joindre à ce grand élan national, en déposant des denrées non périssables (conserves, café, sucre, chocolat, petit-déjeuner, riz, huile, biscuits...) aux points de collecte tenus par des bénévoles sur le seuil des magasins : SPAR, INTERMARCHÉ et NETTO ;

Cette année encore, sur Courpière et son canton, de nombreux colis alimentaires ont été distribués aux plus démunis. Ils sont chômeurs ou avec des emplois précaires, en attente de transfert de dossier, jeunes isolés, sans ressources, familles monoparentales ou même séniors...

En leur nom, la Banque Alimentaire d'Auvergne vous remercie.

● FOYER LAIC

Dès à présent, les enfants des Ecoles Publiques de Courpière vont vous proposer à la vente des cartes de loto qui aura lieu le :

Dimanche 2 décembre à partir de 14h00

à l'Espace Couzon-Coubertin

Le prix des cartes est fixé à 3 euros.

Les bénéfices de cette manifestation seront entièrement reversés aux écoles publiques de Courpière et aideront au financement de leurs projets et sorties pédagogiques.

Réservez dès à présent votre après-midi, nous vous attendons nombreux pour passer un agréable moment en notre compagnie.

Le président, Patrick SITERRE

Infos Diverses

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Dimanche 18 novembre 2012 :

10h30 : Courpière

Messe des familles & Secours catholique

● A SAVOIR

- La boulangerie PRIVAT « Le Fournil de la Dore », route d'Ambert vous informe de sa réouverture le samedi 17 novembre 2012 à 6h dans une nouvelle ambiance.

- Les Etablissements Central Primeurs informent leur clientèle que comme chaque année à dater du 11 novembre, le magasin sera fermé les dimanches matins et, ce jusqu'au 1er mai, ouverture du lundi au samedi, 7h30 à 12h30 et 14h00 à 19h30.

● A LOUER / A VENDRE

A louer maison F4, libre de suite, bon état, centre de Courpière. Tél. : 04.73.70.80.53 (heures repas).

- A louer commune de Courpière, maison individuelle (de 2003) F4, 130 m² au sol, 3 chambres, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain, 2 wc, grand garage, cour fermée, chauffage fioul, disponible au 1er janvier 2013, 580 € / mois. Tél. : 06.23.04.20.07.

- A saisir appartement F2, 40 m² en centre-ville, double vitrage, calme et lumineux, loyer 290 € + charges. Tél. : 06.15.42.30.93.

- Cherche à louer un jardin / potager à Courpière ou environs. Tél. : 06.81.33.97.68.

● ANIMAUX

- Perdu petite chienne, croisée berger allemand, fine, pas très haute, couleur noir et feu, aux alentours des Chenevrières. Récompense. Tél. : 04.73.51.25.91.

● COURPIERE - ATELIER DU PEINTRE

14 et 16 Place Chapelle du Pont

Exposition Michèle MANRY

ARTISTE PEINTRE huile, aquarelle et pastel

Du 9 au 23 novembre 2012

Entrée libre de 14h à 18h tous les jours

Contact : OUBBATI Sylvain 06.58.00.93.88 - www.expo-atelierdupointre.fr

● FOYER LAIC SECTION TENNIS

Le Foyer Laïc organise un concours de belote

le samedi 24 novembre 2012 à 20 heures

Salle d'animation de Courpière

1er prix : 2 jambons

2ème prix : 2 épaules

2 bouteilles de RICARD

Puis cochon détaillé

1 lot à chaque participant.



● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

Résultats :

Championnat pré national : séniors / Saint-Flour : 36 - 13 ;

Séniors filles / Chatelguyon : 28 - 16

Matches du week-end prochain :

A Bellime, de nombreux matchs durant tout le week-end ; n'hésitez pas à venir à Bellime encourager nos équipes :

Samedi à 13h30 : triangulaire - 12 ans ; à 16h30 : - 14 ans / Aubière ; à 18h30 : séniors féminines / Stade clermontois ; pour finir à 20h45 : Séniors départementaux / Issoire.

Dimanche à 13h30 : plateau - 10 ans ; à 16h30 : - 16 ans (2) / Pérignat.

Les - 16 (1) se déplacent à Issoire samedi (match à 14h00) et l'équipe pré nationale se rend à Langeac dimanche (match à 16h30).

● TEAM DORE EVASION VTT

Après les vacances de Toussaint, reprise des activités pour tous :

➤ **Jeunes de 9 à 13 ans :** tous les mercredis après-midis de 14h à 16h30 environ.

➤ **Ados de 13 à 17 ans :** tous les dimanches matin de 9h à 11h30 environ.

➤ **Adultes + 18 ans à 90 ans :** sorties tous les dimanches de 8h à 12h environ.

Toutes les personnes intéressées (jeunes et adultes) peuvent prendre contact, pour les lieux de rendez-vous avec :

B. PFEIFFER : 06.89.31.00.82

D. SUAUDEAU : 06.70.45.62.51.

ou www.team-dore-evasion.fr

Nous rappelons que vous pouvez effectuer 3 sorties sans prendre de licence pour découvrir l'activité et l'ambiance du club (assurance prise en charge par le club).

A bientôt sur les chemins.

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Résultats du week-end :

Samedi 10 novembre 2012 :

U13 : Saint-Beauzire 1 - USC 5

U15 : C.F.C. 14 - USC 1

U17 : Chatel 4 - USC 3

Dimanche 11 novembre 2012 :

Arlanc 2 - USC (2) 4

Chatel 5 - USC 1

Prochain week-end :

Samedi 17 novembre 2012 :

U13 : USC - Joze, stade E. Bonhomme à 14h30

U15 : USC - St-Georges, à Pont-de-Dore

U17 : GR-Limagne - USC

Dimanche 18 novembre 2012 :

Coupe G. Faure

Charbonnières - USC (1)

Samedi 12 janvier 2013 :

Concours de belote à la salle d'animation



Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 42/2012

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2012

Vote : Pour à l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

Arrêté du Maire n° 187/2012 en date du 24/08/2012 déléguant l'exercice du Droit de Prémption Urbain à l'EPF-SMAF : (Arrêté de l'EPF-SMAF n° 2012-41P en date du 10/09/2012) Droit de Prémption Urbain – Commune de Courpière. Exercice du droit de prémption par l'EPF-SMAF à l'occasion de l'aliénation d'un immeuble, parcelle cadastrée section BR n° 59 pour une superficie de 80m², sise 18 boulevard Gambetta.

Arrêté du Maire n° 188/2012 en date du 24/08/2012 déléguant l'exercice du Droit de Prémption Urbain à l'EPF-SMAF : (Arrêté de l'EPF-SMAF n° 2012-42P en date du 10/09/2012) Droit de Prémption Urbain – Commune de Courpière – Exercice du droit de prémption par l'EPF-SMAF à l'occasion de l'aliénation d'un immeuble, parcelle cadastrée section BR n° 75 pour une superficie de 24m², sise 1 rue de la République.

Décision 2012 – 013 : Signature d'un marché pour la maîtrise d'œuvre de travaux d'assainissement sur le Chemin de la Côte Bonjour avec SAUNIER et ASSOCIES pour un montant de 7000,00 € HT.

Décision 2012 – 014 : Signature d'un marché pour l'inspection visuelle et télévisuelle des ouvrages, nettoyage, régénération et réhabilitation des drains de captages de la zone de Rochemulet, avec ACVV/DIATOMEE pour un montant de 6069,00 € HT pour la tranche ferme, et de 18094,00 € HT pour la tranche conditionnelle.

III – AFFAIRES GENERALES

III/1 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

Modification des statuts comme suit :

→ **Suppression au Point 3.2 des statuts communautaires :** « *Est d'intérêt communautaire la voirie future permettant la desserte de la ZA touristique du Plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne* ».

Vote : Pour à l'unanimité

III/2 – AVENANT N°1 A LA CONVENTION SIGNEE AVEC L'ETAT POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Vote : Pour à l'unanimité

IV – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

IV/1 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (D.I.A.) – POUR INFORMATION

IV/2 – DENOMINATION D'UN PASSAGE DE COURPIERE

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite rendre hommage, en donnant son nom à une voie de circulation piétonne, entre l'espace Couzon-Coubertin et le stade E. Bonhomme de Courpière, au **Père Antonius Delaire** décoré en 2008 de la Médaille des Justes parmi les Nations, « **Passage Antonius Delaire, Juste parmi les Nations** ».

Vote : Pour : 21 Abstention : 2 (M. ATGER, M. ZELLNER)

IV/3 – DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC SITUEE AU LIEU-DIT « LES CHAUMIS » EN VUE DE SON ALIENATION

Vote : Pour à l'unanimité

IV/4 – DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL SITUEE AU LIEU-DIT « MARSALOUX » EN VUE DE SON ALIENATION

Vote : Pour à l'unanimité

IV/5 – DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL SITUEE AU LIEU-DIT « DEVANT LES MAISONS » EN VUE D'UN ECHANGE DE TERRAINS

Vote : Pour à l'unanimité

IV/6 – PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/7 – DEMANDE DE SUBVENTION – NUMERISATION DU CINEMA REX

Considérant que le projet de numérisation du cinéma REX est estimé pour un coût total de 76 462.22 € HT,

1) **Adopte** l'avant-projet de numérisation du cinéma REX.

2) **Sollicite** du CNC les subventions dans le cadre de la numérisation des cinémas.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/8 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – SECURISATION DE LA VIERGE EN MAJESTE

Considérant que le projet de sécurisation (vitrine et alarme contact) est estimé pour un coût total de 4 200,00 € HT,

1) **Adopte** l'avant-projet de sécurisation de la Vierge en Majesté.

2) **Sollicite** du Conseil Régional et de la DRAC les subventions dans le cadre de la sécurisation des objets classés.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/9 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – EQUIPEMENT D'AUTO-SURVEILLANCE SUR LE DEVERSOIR D'ORAGE AMONT D'ENTREE DE STATION D'EPURATION DU MOULIN DE L'ISLE

1) **Adopte** l'avant-projet d'équipement d'auto surveillance sur le déversoir d'orage amont d'entrée de station d'épuration du Moulin de L'Isle, dont le montant des travaux est estimé à 15 000 € HT.

2) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de la mise en place de l'auto surveillance

Vote : Pour à l'unanimité

IV/10 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REPRISE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE LA GARE (TRANCHE 2)

1) **Adopte** l'avant-projet d'équipement de reprise du réseau d'assainissement du secteur de la gare (tranche 2), dont le montant des travaux est estimé à 180 000 € HT.

2) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de l'assainissement collectif

Vote : Pour à l'unanimité

IV/11 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET RENFORCEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE DE LA RUE COTE BONJOUR (TRANCHE 1)

1) **Adopte** l'avant-projet Mise en séparatif du réseau d'assainissement et renforcement du réseau d'adduction eau potable de la rue Côte Bonjour (tranche 1), dont le montant des travaux est estimé à 353 000 € HT.

2) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de l'assainissement des eaux usées et du renforcement du réseau d'adduction eau potable

Vote : Pour à l'unanimité

IV/12 – DEMANDE DE SUBVENTION – MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET RENFORCEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE DU CHEMIN DE LA COTE BONJOUR (TRANCHE 2)

1) **Adopte** l'avant-projet de mise en séparatif du réseau d'assainissement et renforcement du réseau d'adduction eau potable du chemin de la Côte Bonjour (tranche 2), dont le montant des travaux est estimé à 170 000 € HT.

2) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale les subventions dans le cadre du renforcement du réseau d'adduction eau potable

Vote : Pour à l'unanimité

IV/13 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FIC 2013 – AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERATION

1) **Adopte** l'avant-projet d'aménagement de la place de la Libération pour un coût estimatif évalué à 820 000 € HT.

2) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale les subventions dans le cadre du programme FIC 2013.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/14 – DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE DE CHANGEMENT DES FENETRES DE LA MAIRIE

1) **Choisit** l'entreprise BOISSON, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse sur proposition de la commission d'appel d'offres du 11/10/2012, pour la réalisation des travaux pour un montant de 88 744.46 € HT.

2) **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le marché, suivre son exécution et effectuer l'ensemble des démarches administratives en découlant.

Vote : Pour à l'unanimité

Le compte-rendu intégral de cette réunion sera consultable sur le site Internet www.ville-courpiere.fr dès qu'il aura été approuvé par les membres du conseil municipal.